ÉDITIONS
LOISIRS
ET PÉDAGOGIE
apprendre

COMPTABILITÉ FINANCIÈRE 1

PRATIQUE DE LA COMPTABILITÉ FINANCIÈRE

Franz Carlen
Franz Gianini
Anton Riniker

Edition 2013

SOLUTIONS

Edition originale en allemand
Finanzbuchhaltung 1 – Praxis der Finanzbuchhaltung
Lösungen
13e édition 2013
© Verlag SKV AG, Zurich

Franz Carlen
Lic. oec. et professeur diplômé, Saint-Gall

Franz Gianini
Lic. oec. publ. et professeur diplômé, Zurich

Anton Riniker
Lic. oec. publ. et professeur diplômé, Zurich

sec formation
Pour votre avenir professionnel

Traduction
Otto Raemy

Mise en pages
Macgraph, Yves Gabioud, Puidoux

Relecture
SEC Formation, Fribourg
Leroy*lire*, Lausanne

Edition 2013
© LEP Loisirs et Pédagogie SA, 2013
Le Mont-sur-Lausanne

ISBN 978-2-606-01538-1
LEP 935161A1
I 1013 1SRO

www.editionslep.ch

Tous droits réservés.
Cet ouvrage ne peut être reproduit, même partiellement et sous quelque forme que ce soit, sans autorisation expresse de l'éditeur.

Table des matières

1	**Bases de la comptabilité financière**	
11	**La comptabilité de l'entreprise**	**13**
11.1	Rôles de la comptabilité financière	13
12	**Tenue et présentation des comptes selon le CO**	**14**
12.1	Différence entre tenue et présentation des comptes	14
12.2	Grandes entreprises	14
12.3	Obligation de tenir une comptabilité et de présenter des comptes	14
12.4	Comptabilité tenue conformément au principe de régularité	14
12.5	Bases et les principes de la tenue régulière des comptes	15
13	**Comptes annuels selon le CO**	**17**
13.1	Attribution des postes du bilan	17
13.2	Structuration du bilan	18
13.3	Annexes / Evénements postérieurs à la date du bilan	19
13.4	Analyse de déclarations relatives à l'annexe	20
13.5	Annexe / Opérations hors bilan	21
14	**Plan comptable général et plan comptable**	**22**
14.1	Généralités sur le plan comptable général	22
14.2	Numéros de compte selon le plan comptable général PME	23
14.3	Classes de compte selon le plan comptable général PME	24
14.4	Plan comptable général PME	25
14.5	Faits comptables et leur comptabilisation selon le plan comptable PME	26
14.6	Structure du bilan selon le plan comptable général PME	27
14.7	Compte de résultat d'une entreprise commerciale	28
14.8	Compte de résultat d'une entreprise de transport	29
14.9	Compte de résultat d'une entreprise industrielle	31
14.10	Compte de résultat d'une entreprise commerciale	33
14.11	Compte de résultat utilisant la méthode de l'affectation des charges par nature et par fonction selon CO	35
15	**Normes reconnues pour la présentation des comptes (normes comptables)**	**172**
	Vous trouverez des exercices sur ce sujet dans la partie 6, Passage des comptes annuels selon le CO vers les Swiss GAAP RPC ①	172

① Vous trouverez d'autres exercices sur les Swiss GAAP RPC dans Carlen / Riniker : Finanzbuchhaltung nach Swiss GAAP FER.

2	**Transactions commerciales durant l'année**	
21	**Transactions commerciales avec clients et fournisseurs**	**37**
21.1	Opérations au comptant et à crédit dans la comptabilité des postes ouverts	37
21.2	Clôture de la comptabilité des postes ouverts	38
21.3	Pertes définitives et présumées	39
21.4	Pertes sur créances, CV Créances L&P et Créances L&P	39
21.5	Transactions commerciales avec clients	40
21.6	Ecritures et libellés	41
21.7	Ajustement du correctif de valeur sur créances L&P	41
21.8	Faits comptables typiques	42
21.9	Créances L&P	42
21.10	Acomptes	43
21.11	Acomptes/deux périodes comptables	44
22	**Comptes dans les entreprises du commerce de marchandises, de fabrication et de prestations de services**	**45**
22.1	Comptes dans le commerce des marchandises	45
22.2	Méthode à trois comptes sans/avec inventaire permanent	46
22.3	Comptes de matières sans/avec inventaire permanent	47
22.4	Comptes de matières premières sans/avec inventaire permanent	48
22.5	Comptes de matières avec inventaire permanent	48
22.6	Groupes de comptes selon le plan comptable général PME	48
22.7	Produits finis et semi-finis	49
22.8	Prestations de services non facturées	49
22.9	Travaux en cours	50
23	**Taxe sur la valeur ajoutée**	**51**
23.1	Comptabilisation au net/contre-prestations convenues	51
23.2	Comparaison des méthodes de comptabilisation au net et au brut/contre-prestations convenues	52
23.3	Comparaison des méthodes de décompte	54
23.4	Comptabilisation au brut/contre-prestations reçues	55
23.5	Décompte trimestriel; comptabilisation au net/contre-prestations convenues	56
23.6	Comptabilisation au net/contre-prestations convenues	58
23.7	Taux de la dette fiscale nette 2,1 %	59
23.8	Taux de la dette fiscale nette 3,7 %	59
23.9	Comptes de matières avec inventaire permanent; comptabilisation au net/contre-prestations convenues	60
23.10	Acomptes; comptabilisation au net/contre-prestations convenues	60
23.11	Comptes de marchandises avec inventaire permanent et autres opérations; comptabilisation au net/contre-prestations convenues	61

24	**Monnaies étrangères**	**63**
24.1	Clôture du compte en monnaie étrangère à quatre colonnes	63
24.2	Compte en monnaie étrangère à quatre colonnes, enregistrement ordinaire et comptabilité des postes ouverts (avoirs sur les clients)	64
24.3	Compte en monnaie étrangère à quatre colonnes, enregistrement ordinaire et comptabilité des postes ouverts (dettes envers les fournisseurs)	66
24.4	Compte en monnaie étrangère à quatre colonnes (acomptes aux fournisseurs)	69
24.5	Compte en monnaie étrangère à quatre colonnes (acomptes des clients)	70
24.6	Compte en monnaie étrangère à quatre colonnes (compte bancaire en EUR)	71
24.7	Compte en monnaie étrangère à quatre colonnes (compte bancaire en GBP)	72
24.8	Comptabilité des postes ouverts	73
24.9	Clôture d'une entreprise de production	74
25	**Charges de personnel**	**75**
25 1	Décompte salaire	75
25.2	Transactions de la comptabilité des salaires	77
25.3	Décompte salaire du 1er trimestre et cas particuliers	79
3	**Clôture annuelle**	
31	**Régularisations dans le temps**	**82**
31.1	Produit des loyers à percevoir	82
31.2	Intérêts échus d'un emprunt	83
31.3	Régularisation de la consommation de matériel publicitaire	84
31.4	Ecritures de régularisation dans une entreprise commerciale	85
31.5	Ecritures de régularisation dans une entreprise industrielle	85
31.6	Provision pour jubilé	85
31.7	Provisions pour prestations de garantie	85
31.8	Comparaison de différents comptes	87
31.9	Clôture d'une entreprise de production	88

12 Tenue et présentation des comptes selon le CO

12.1 Différence entre tenue et présentation des comptes

Tenue de la comptabilité : 1, 2, 4, 5, 9, 11①
Présentation des comptes : 3, 6, 7②, 8, 10, 11①, 12

12.2 Grandes entreprises

A Tableau des flux de trésorerie
Rapport annuel
Indications supplémentaires dans l'annexe selon CO 961a

B Si l'entreprise elle-même ou une personne morale qui la contrôle établit des comptes consolidés conformément à une norme reconnue (CO 961d).

12.3 Obligation de tenir une comptabilité et de présenter des comptes

A : 2, 4
B : 1, 3, 5③, 6③, 10, 11a, 11c
C : 7, 8④, 11b
D : 9

12.4 Comptabilité tenue conformément au principe de régularité

1	Justificatifs comptables, traçabilité
2	(Intégralité et) enregistrement systématique des opérations commerciales
3	Traçabilité
4	Clarté
5	Enregistrement complet et fidèle à la réalité des opérations commerciales
6	Clarté, traçabilité
7	Adaptation à la nature et à la taille de l'entreprise
8	Enregistrement systématique des opérations commerciales

① CO 958c/3.
② CO 958c/2.
③ Les entreprises en raison individuelle et les sociétés de personnes ne sont pas soumises au contrôle.
④ CO 818.

12.5 Bases et principes de la tenue régulière des comptes

	Bases, resp. principes / Faits	Continuité	Rattachement à l'exercice	Clarté et intelligibilité	Intégralité	Fiabilité	Importance relative	Prudence	Permanence	Interdiction de compensation	Justification des montants
1	Regrouper les dettes en compte-courant bancaire et les dettes hypothécaires sous un seul poste « Fonds étrangers portant intérêt »			×			×				
2	Activer des frais de recherche fondamentale							×			
3	Mention de créances fictives					×		×			
4	Regrouper des dettes envers des fournisseurs et un prêt passif de quatre ans sous un poste Autres dettes à long terme			×		×	×				
5	Aucun correctif de valeur n'est constitué pour des créances douteuses.		×		×		évent. ×	×			
6	Le compte de résultats contient un poste Résultat des immeubles.			évent. ×			évent. ×			×	
7	Le procédé d'amortissement est modifié. Au lieu d'amortir sur la valeur d'acquisition, on commence à amortir sur la valeur comptable en gardant le même taux d'amortissement.								×		
8	Les intérêts hypothécaires ne sont jamais délimités dans le temps lors de la clôture.		×				évent. ×				
9	Le compte de résultats commence avec le poste Bénéfice brut.			×	×		×			×	

13 Comptes annuels selon le CO

13.1 Attribution des postes du bilan

1	Immobilisations corporelles
2	Stocks
3	Liquidités et actifs détenus à court terme avec cours boursiers
4	Capital social
5	Participations
6	Autres engagements à court terme
7	Stocks
8	Placements financiers
9	Capital social
10	Stocks
11	Dettes à long terme portant intérêt
12	Autres engagements à court terme
13	Autres créances à court terme
14	Compte de régularisation passif
15	Autres engagements à court terme
16	Valeurs incorporelles
17	Immobilisations corporelles
18	Si avoir bancaire : Liquidités Si dette bancaire : Dettes à court terme portant intérêt
19	Prestations de services non facturées
20	Dettes L&P
21	Créances L&P (poste négatif)
22	Autres dettes à long terme
23	Dettes à long terme portant intérêt
24	Provisions

31 Régularisations dans le temps

31.1 Produits des loyers à percevoir

A

	CRA				Produits de la location	
						198 000
	7 600					7 600
		7 600	Sf	S	205 600	
	7 600	7 600			205 600	205 600
Si	7 600					
		7 600			7 600	
						203 400
	4 300					4 300
		4 300	Sf	S	200 100	
	11 900	11 900			207 700	207 700
Si	4 300					
		4 300			4 300	
						202 800
	6 400					6 400
		6 400	Sf	S	204 900	
	10 700	10 700			209 200	209 200

B

	Créances de loyer				Produits de la location	
						198 000
	7 600					7 600
		7 600	Sf	S	205 600	
	7 600	7 600			205 600	205 600
Si	7 600					
						203 400
		3 300			3 300	
		4 300	Sf	S	200 100	
	7 600	7 600			203 400	203 400
Si	4 300					
						202 800
	2 100					2 100
		6 400	Sf	S	204 900	
	6 400	6 400			204 900	204 900

31.4 Ecritures de régularisation dans une entreprise commerciale

A

1	CRA	/ Charges de loyer	40
2	CRA	/ Achats marchandises	8
3	Charge d'intérêts	/ CRP	3
4	Achats marchandises	/ Dettes L&P	1
5	Ventes marchandises	/ CRP	2

B

Créance de prestations	1	Avoir en liquidités	2
Dette de prestations	–	Dette en liquidités	3 et 5

31.5 Ecritures de régularisation dans une entreprise industrielle

1	CRA	/ Charges d'assurance	13,5
2	Charge de réparation	/ CRP	4
3	Charges de publicité	/ CRP	12
4	Produits d'immeuble	/ CRP	2
5	CRA	/ Produit des intérêts	10

31.6 Provision pour jubilé

A

20_3

1		Charges exc.	/ Provision pour jubilé	60 000.–

20_4

2	a	Provision pour jubilé	/ Banque	210 000.–
	b	Provision pour jubilé	/ Produit exc.	30 000.–

B

20_4

2	a	Charges exceptionnelles	/ Provision pour jubilé	25 000.–
	b	Provision pour jubilé	/ Banque	265 000.–

31.7 Provisions pour prestations de garantie

A

1

20_1

1	Charges de garantie	/ Provisions pour travaux de garantie	20

20_2

2	Charges de garantie	/ Prest. propres pour travaux de garantie	12
3	Charges de garantie	/ Banque	1
4	Charges de garantie	/ Provisions pour travaux de garantie	4

20_3

5	Charges de garantie	/ Prest. propres pour travaux de garantie	30
6	Provisions pour travaux de garantie	/ Charges de garantie	3
	Charges exc.	/ Provisions pour travaux de garantie	60